

SOMMAIRE

CIVIPOL EN BREF

- P. 4 Nos savoir-faire
- P. 5 Nos projets dans le monde
- P. 6 Civipol en chiffres
- P. 8 Notre stratégie

ASSISTANCE TECHNIQUE

- P. 10 Identité
- P. 12 Contrôle des flux
- P. 14 Empreinte territoriale

PROMOTION DE LA FILIÈRE DES INDUSTRIES DE SÉCURITÉ

P. 16 - Milipol

GOUVERNANCE

- P. 18 Équipe de direction
- P. 19 Conseil d'administration et comité d'audit







Civipol, opérateur de coopération technique internationale du ministère de l'Intérieur, assiste le ministère et les États partenaires pour construire des réponses aux défis sécuritaires partagés. Civipol agit dans le cadre de projets mis en œuvre sur financements bilatéraux et multilatéraux, notamment européens.

Nous sommes présents dans plus de 80 pays sur l'ensemble des continents, avec aujourd'hui un engagement très fort en Afrique, afin d'être au rendez-vous de ces ambitions. L'action de Civipol s'inscrit en effet dans le cadre des stratégies françaises et européennes de sécurité.

Civipol contribue à bâtir de véritables coopérations opérationnelles de sécurité afin d'appréhender les principaux facteurs de menace visant les États partenaires et renforcer leurs capacités à protéger leurs intérêts vitaux et leurs populations. Dans un monde marqué par les interdépendances, cette approche construit le retour en sécurité intérieure vers le territoire national et l'espace européen.

L'expertise de Civipol s'applique aux fondamentaux de la sécurité intérieure des États : l'identité, pour consolider des systèmes d'état civil sécurisés ; le contrôle des flux, pour lutter contre toutes les formes de trafics et de criminalité organisée ; l'empreinte territoriale, pour déployer les politiques de sécurité des États sur l'ensemble de leur territoire.

Civipol contribue enfin également, au travers du réseau international des salons Milipol (Doha, Singapour et Paris, 1^{er} salon mondial de la sécurité intérieure des États), à la promotion de la filière des industries de sécurité.

Construire ensemble un monde plus sûr est notre feuille de route.

YANN JOUNOT

Président-directeur général de Civipol



Le ministère de l'Intérieur est comptable de la sécurité des citoyens français sur le territoire national. Il est également un acteur essentiel des politiques européennes en matière de sécurité de l'espace européen.

Parce que la sécurité intérieure se construit également à l'extérieur, la Direction de la coopération internationale (DCI) participe à l'application de la stratégie internationale du ministère de l'Intérieur et à la mise en œuvre de la politique étrangère de la France dans les domaines relevant du ministère de l'Intérieur.

Forte de son réseau de plus de 300 policiers et gendarmes affectés au sein des services de sécurité intérieure des représentations diplomatiques françaises à l'étranger, la DCI déploie son action dans près de 160 pays.

Dans le prolongement de son engagement institutionnel avec ses correspondants étrangers, la DCI peut compter sur l'opérateur de coopération technique à l'international du ministère de l'Intérieur, Civipol. Société privée chargée d'une mission de service public, Civipol recherche des financements internationaux, essentiellement européens, et mobilise une expertise de très haut niveau sur les grandes priorités du ministère (lutte contre le terrorisme, lutte contre la criminalité organisée, lutte contre les migrations irrégulières).

Cette association de la puissance du service public et de la souplesse du monde de l'entreprise crée les conditions d'une rénovation profonde du modèle de la coopération internationale en matière de sécurité intérieure. En choisissant de coconstruire, avec ses partenaires étrangers, des coopérations opérationnelles sur des sujets ciblés d'intérêt partagé, le ministère de l'Intérieur investit et assume pleinement sa dimension internationale. Il crée, dans le même temps, les conditions favorables à un retour en sécurité intérieure, tant vers le territoire national que vers l'espace européen.

SOPHIE HATT

Directrice de la coopération internationale du ministère de l'Intérieur



CIVIPOL

l'opérateur de coopération technique à l'international du ministère de l'Intérieur

Au siège et au travers de notre vivier d'experts de haut niveau issus principalement des directions opérationnelles du ministère de l'Intérieur, nos équipes co-construisent avec les pays partenaires les solutions pour relever leurs défis sécuritaires tout en contribuant à assurer la sécurité sur le territoire national et dans l'espace européen par le retour en sécurité intérieure.

Assistance technique

Volet principal de l'activité de Civipol, financé majoritairement par la Commission européenne.

Procurement

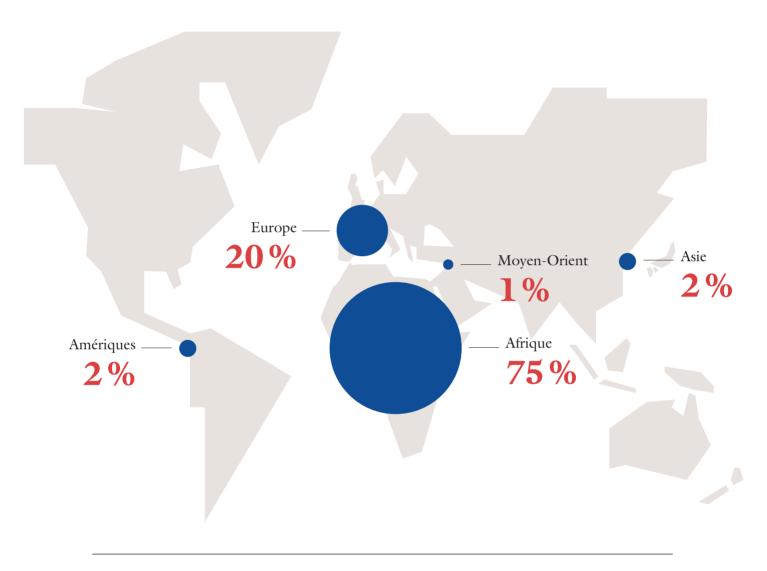
Civipol agit en gestionnaire d'achats ou en gestionnaire de fonds délégués par ses prescripteurs.

NOS SAVOIR-FAIRE

Promotion de la filière des industries de sécurité

À travers ses salons, au sein de consortiums ou comme leader d'offres intégrées, Civipol soutient l'excellence française en matière de sécurité

NOS PROJETS DANS LE MONDE



CLIENTS ET PARTENAIRES



EN BREF

CIVIPOL GROUPE EN CHIFFRES









projets gagnés en 2018



Évolution du CA de Civipol SA: 2010 - 2018

— Chiffre d'affaires (en M€)



À partir de la fin 2017, Civipol SA enregistre une hausse significative de son volume d'activité (budget annuel des projets gérés par Civipol SA) retrouvant ainsi le chemin de la croissance. Ce mouvement s'est accéléré en 2018 avec une hausse de 47 % du volume d'activité. Le chiffre d'affaires a, quant à lui, connu en 2018 une hausse spectaculaire avec une progression de 83 % par rapport à 2017 pour se situer à 13,8 millions d'euros. L'année 2019 sera principalement consacrée à la consolidation de ces résultats très positifs.

Près de 1000 experts mobilisés



109
salariés au siège dont
64 pour Civipol SA



NOTRE STRATÉGIE

le recentrage sur les fondamentaux de la sécurité intérieure des États

En raison des interdépendances entre les États, la sécurité sur le territoire national et dans l'espace européen ne peut se concevoir sans une projection à l'international de l'ensemble des acteurs impliqués dans la sécurité nationale. Pour le ministère de l'Intérieur, responsable de la protection du territoire national face aux grandes menaces, cette capacité à se projeter à l'extérieur est une nécessité absolue. Cet enjeu a été au centre des arbitrages rendus en 2018, qui ont consolidé Civipol, l'opérateur de coopération internationale du ministère de l'Intérieur. Parallèlement, Civipol s'est recentré sur les enjeux de sécurité dure, en relais direct de l'action du ministère de l'Intérieur vers les zones génératrices de menaces. En appuyant l'action du ministère de l'Intérieur au travers de projets très opérationnels générateurs de retour en sécurité intérieure, Civipol contribue à la protection du territoire national et de l'espace européen.

En se positionnant sur ces enjeux majeurs de sécurité dans le cadre de sa nouvelle stratégie, Civipol est aujourd'hui un élément du dispositif de sécurité nationale au service des stratégies française et européenne de sécurité.

La nouvelle stratégie de Civipol se construit autour de trois axes prioritaires :

- axe stratégique 1 : recentrage de l'activité de Civipol sur les enjeux prioritaires de sécurité dans une logique de retour en sécurité intérieure en agissant sur les fondamentaux de la sécurité intérieure des États (identité, contrôle des flux, empreinte territoriale) ;
- axe stratégique 2 : développement de la présence de Civipol sur l'ensemble des zones génératrices de menaces ;
- axe stratégique 3 : montée en capacité de Civipol sur la mise en œuvre des projets relevant de ces grandes priorités de sécurité.



Identité

Droit fondamental de chaque individu, prérogative majeure des États, l'identité constitue la brique de base de l'État de droit. Civipol maîtrise la chaîne complète de l'état civil.



Contrôle des flux

Le contrôle des flux (financiers, de biens, de personnes) est au cœur de la souveraineté des États. Civipol les accompagne dans la consolidation de ces politiques de sécurité.



Empreinte territoriale

Terrorisme et criminalité organisée menacent la souveraineté et la stabilité des États. L'expertise reconnue de Civipol dans le domaine de la lutte contre ces phénomènes transnationaux et locaux lui permet de renforcer la capacité des États à faire face à ces menaces.



ASSISTANCE TECHNIQUE

IDENTITÉ





du système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques vitales en RDC

5 M\$

experts mobilisés

12

de budget

2018 23 AVRIL Début du projet

DÉCEMBRE 2018 Diagnostic validé par le comité de pilotage

FÉVRIER 2019 Identification des bonnes pratiques

MARS 2019 Expérimentation au sein de quatre sites

JUIN 2019 Textes de loi adoptés
2020 31 DÉCEMBRE Fin du projet

gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) dans le processus de réforme du système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques vitales. Ce projet est financé par la Cellule d'exécution des Financements en faveur des États fragiles (CFEF) et la Banque mondiale pour une durée de trois ans. Civipol mobilise douze experts nationaux et internationaux et collabore avec Caritas, l'UNFPA, Digitech, Idemia et Transtec afin de moderniser le système d'état civil en RDC. En décembre 2018, un diagnostic du système d'état civil en RDC a été partagé

Depuis avril 2018, Civipol soutient le

et validé par les autorités congolaises.
Des bonnes pratiques mises en place
dans les pays voisins ont été identifiées
en février 2019 et certaines, expérimentées
à petite échelle sur le territoire national.
Des pratiques innovantes sont mises en œuvre,
basées sur les nouvelles technologies, dont
celles de la numérisation et de la biométrie.
Les résultats attendus permettront de
renforcer l'état civil congolais à travers
une réforme juridique, institutionnelle
et organisationnelle du système.



de campagnes de rattrapage d'enregistrement des naissances en RDC

Depuis juin 2018, Civipol soutient l'organisation de campagnes de rattrapage d'enregistrement des naissances en République Démocratique du Congo. Ce projet sur trois ans est financé par la Cellule d'exécution des Financements en faveur des États fragiles et la Banque mondiale. L'objectif est de donner un acte de naissance à 2,4 millions d'enfants inscrits dans les établissements scolaires. Civipol mobilise huit experts et collabore avec Caritas, l'UNFPA, Digitech, Idemia et Transtec ainsi qu'avec les ministères congolais concernés. Une campagne de rattrapage pilote dans la province de Kinshasa est en cours. Elle sera étendue à l'ensemble du pays à partir de septembre 2019. Les enfants seront enregistrés dans une base de données centralisée qui permettra le suivi et la mise à jour des dossiers. Les méthodes et les moyens utilisés devront servir de base à l'établissement d'un système national d'état civil congolais, voué à être numérisé.

15 MS

de budget

2018 2020 29 JUIN **JUIN 2019** SEPTEMBRE 2019 31 DÉCEMBRE Phase pilote Début du projet Déploiement Fin du proiet dans la province dans l'ensemble

des provinces

Sénégal: état civil et création d'un fichier d'identité biométrique

Civipol intervient en partenariat avec Enabel au Sénégal depuis juin 2018 dans le cadre du projet d'assistance technique visant à moderniser le système d'état civil sénégalais. Ce projet, financé par l'UE, mobilisera une équipe pluridisciplinaire d'assistants techniques et couvrira l'ensemble du territoire national. Son objectif principal est de permettre à tout citoven sénégalais de se prévaloir des droits découlant de la reconnaissance de son identité et à l'État de s'assurer de la sécurisation de cette identité. La première phase de l'action s'est achevée en juin 2018. Elle a permis de dresser une cartographie exhaustive des centres d'état civil et de formuler le plan d'action du programme. La phase de mise en œuvre démarrera à l'automne 2019.

28 M€

de budget

Appui au renforcement de l'état civil au Mali

Depuis janvier 2018, Civipol intervient au Mali pour appuyer le renforcement de l'état civil, en collaboration avec l'agence belge Enabel. Le projet est financé par le fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour guatre ans. Il contribue à l'universalité des faits d'état civil par la mise en place d'un système d'information et de gestion sécurisé. Cinq experts internationaux apportent un appui technique aux autorités et les accompagnent dans le processus de modernisation du système dans le cadre de la stratégie nationale de l'état civil adoptée en 2018. L'enjeu est de disposer d'un fichier central de l'état civil consolidé, interconnecté et relié à une base de données biométriques.

25 M€

de budget



ASSISTANCE TECHNIQUE

CONTRÔLE DES FLUX





4 ministères concernés

8,11 M€ de budget

de bud

2018 OCTOBRE Début du projet

DÉCEMBRE 2018 Lancement officiel du projet

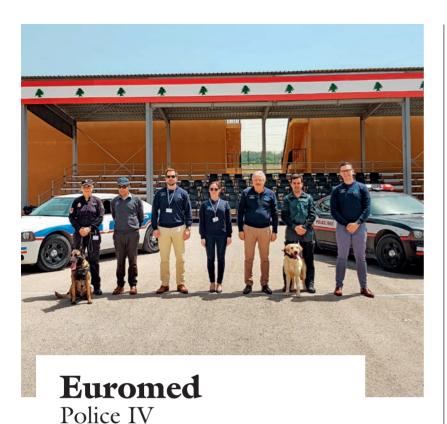
MARS 2019 Lancement du programme de formation des FSI

2020 MARS Fin du projet

de sécurité intérieure (FSI) et restauration de l'autorité de l'État en RCA

Ce projet est le cinquième mené par Civipol en République centrafricaine depuis 2013. Son objectif est de contribuer à la stabilisation de la situation sécuritaire du corridor reliant la capitale du pays, Bangui, à la ville de Béloko (frontière camerounaise), véritable poumon de l'économie centrafricaine. Financé au travers de l'instrument contribuant à la stabilité et à la paix (IcSP), ses activités ont démarré en octobre 2018. Elles consistent en un soutien intensif en formation, équipements et appui au fonctionnement des FSI centrafricaines et préfectures situées sur l'axe Bangui-Béloko. 800 personnels (policiers, gendarmes,

douaniers, agents des eaux et forêts) seront formés, équipés et véhiculés. Redéployés le long du corridor, les FSI occuperont les sept postes de contrôle entièrement réhabilités. La restauration de l'autorité de l'État sur cet axe facilitera la circulation des personnes et des marchandises depuis le Cameroun. La construction d'un centre de formation des FSI dans la ville de Bouar permettra de constituer un second point de départ pour de futurs redéploiements, et l'intervention des FSI dans la région pourra être coordonnée par le centre de transmissions interforces.



Financé par l'instrument européen de voisinage (IEV), Euromed Police IV a pour objectif de favoriser la coopération policière entre les pays de l'IEV Sud eux-mêmes, et entre ces pays et les États membres de l'UE. Euromed Police vise à améliorer la sécurité des citoyens dans le respect des principes et standards internationaux de la bonne gouvernance, de l'État de droit et des droits de l'homme grâce à des mécanismes pérennes :

- une « stratégie Euromed pour la sécurité des citoyens » dans les aires de priorité, dont la plupart sont communes aux pays partenaires de l'UE et de l'Euromed ;
- un « forum Euromed de la menace » pour échanger et analyser les informations sur la criminalité, hébergé par Europol ;
- une « évaluation Euromed de la menace » afin d'identifier les nouvelles menaces et de développer des plans d'action ;
- le renforcement des capacités pour les adapter aux besoins, en collaboration avec le Cepol ;
- une base de connaissances Euromed permettant d'échanger bonnes pratiques et supports de formation.

4,8 M€

de budget

2016

PÉVRIER

DÉCEMBRE 2017

DÉCHBRE 2017

FÉVRIER 2018

Renforcement des capacités numériques

Contre le trafic d'êtres capacités numériques

dans les enquêtes

de contre-terrorisme

humains et la facilitation

de l'immigration illégale

Appui à la justice, à la sécurité et à la **gestion des frontières au Niger**

Le projet AJUSEN est mis en œuvre avec le financement du fonds fiduciaire d'urgence de l'UE. Il vise à renforcer la chaîne pénale par une action plus efficace des FSI afin d'assurer un meilleur maillage sécuritaire sur le territoire. Le projet, conduit par trois experts, a atteint des résultats significatifs, grâce à la collaboration active des bénéficiaires nationaux : la Police nationale, la Gendarmerie, les Douanes, les Eaux et Forêts et les services de lutte contre le terrorisme. L'élaboration du module de formation professionnalisante pour les personnels de la Direction de la sûreté du territoire a été une activité phare du projet.

4 M€

de budget global

2017

PÉVRIER

OCTOBRE 2017

Décembre

Formation de 22 stagiaires
à l'enquête antiterroriste

Décembre

Fin du projet

Projets **EMPACT**

Dans le domaine de la lutte contre la facilitation de l'immigration illégale, l'une des priorités du programme EMPACT dans le cadre du cycle politique 2018-2021 de l'UE, Civipol met en œuvre, mandaté par la DCPAF et en lien avec l'Espagne (CITCO), deux projets concomitants PAPYRUS cofinancés par Europol. Ces projets visent l'échange d'informations via des actions de coopération relatives à la lutte contre l'immigration illégale entre différents États membres européens, des activités opérationnelles, des rencontres stratégiques et le déploiement d'équipes communes d'enquête avec les pays concernés.

140 000 €

de budget pour les deux projets (60000€ + 80000€)

14 FILIÈRES

criminelles démantelées

169

arrestations réalisées

—

EMPREINTE TERRITORIALE





d'argent et le financement du terrorisme dans la grande Corne de l'Afrique

6 M€ de budget

10

pays bénéficiaires

2015 ANVIER Début du projet

SEPTEMBRE 2018 Formation régionale sur l'échange d'informations à Nairobi, Kenya

AVRIL 2018 Participation au GCTF (Global Counter Terrorism Forum)

2019

JUIN Lancement du site de base de données et sortie des études sur les centres de renseignements financiers Ce projet est structurant pour l'ensemble de la Corne de l'Afrique, qui regroupe 10 pays de la région (Kenya, Tanzanie, Ouganda, Éthiopie, Érythrée, Soudan, Soudan du Sud, Somalie, Djibouti et Yémen), et est financé par l'UE via l'IFS (Instrument for Stability). Pour l'implémenter, Civipol s'est entouré de trois partenaires : Expertise France, la DCI et ICCT. Son objectif central est le renforcement des coopérations opérationnelles entre services, au sein des États eux-mêmes mais aussi entre États de la région, dans le domaine de la lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme. Par l'appui des services de renseignements financiers, des forces de sécurité et de la justice, il améliore l'efficience du processus allant

de la récolte d'informations à la condamnation. Son spectre d'action vise aussi à créer des liens entre les administrations publiques et le secteur financier privé, acteur primordial dans ce domaine. Civipol mobilise 2 experts à temps plein à Nairobi, et 24 experts seniors et 8 experts juniors sur des missions courtes. Tout au long du projet, deux activités par mois ont été mises en œuvre et 140 personnes ont suivi des formations de formateur qualifiantes. Un site web utilisé comme base de données en matière de blanchiment a été créé et deux études sur les centres de renseignements financiers de la région et les réseaux d'économie basée sur les liquidités ont été publiées.



Civipol est engagé dans la lutte contre la radicalisation avec l'ensemble des acteurs concernés et contribue à accroître la résilience des populations face aux discours extrémistes, à prévenir le recrutement en prison, à construire des discours alternatifs à la propagande terroriste. Au cours de l'année 2018, Civipol a :

- soutenu le désengagement des individus violents ;
- formé les institutions européennes afin d'améliorer les capacités des personnels et de leurs interlocuteurs en matière de prévention de l'extrémisme violent;
- accompagné des acteurs concernés dans la zone sahélienne (17 pays), les délégations de l'UE, les autorités locales et les bailleurs de fonds à formuler et mettre en œuvre des projets concrets de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent à travers une analyse précise et pertinente des facteurs explicatifs du phénomène, des stratégies et des programmes à déployer.

PROJETS CLÉS:

- déradicalisation dans les prisons nigérianes financement au titre de l'IcSP de l'UE : 4,4 M€ (2017-2019);
- conduite de formations thématiques sur la lutte contre l'extrémisme violent financement au titre de l'IcSP de l'UE : 300 000 € (2018) ;
- programme de prévention de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du lac Tchad – financement au titre de l'IcSP de l'UE: 4 M€ (2017-2019).

17 PAYS

accompagnés dans la zone sahélienne

_

Sécurité, prévention de la radicalisation et consolidation de la paix en Côte d'Ivoire

Le suivi de ce programme financé pour deux ans par l'UE au titre de l'IcSP est assuré localement par un coordinateur et un expert du renseignement. Il a pour double objectif d'appuyer la stratégie nationale de sécurité, en particulier dans le domaine de la lutte contre la radicalisation, et de renforcer les capacités opérationnelles des services de renseignement dans le respect des droits humains. Un appui à la rédaction d'une proposition d'architecture globale et d'animation de la fonction de renseignement a été réalisé. Des formations de sensibilisation aux questions de radicalisation pour les représentants de l'État et d'autres formations plus spécialisées, dans une logique interservices, ont été dispensées.

2017
20 MARS
PÉVRIER 2019
20 MARS
Début du projet
Voyage d'études au sein des services de renseignement français

Projet VICTORIA

En 2018, le pôle Administrations publiques a géré huit projets H2020 pour le compte du ministère de l'Intérieur. Le projet VICTORIA (analyse vidéo pour l'enquête sur les activités criminelles et terroristes) est financé par le programme Horizon 2020 de l'UE depuis mai 2017 pour trois ans. Il vise la création d'une plateforme d'analyse vidéo éthique et conforme à la loi qui accélérera les tâches d'analyse des forces de l'ordre au travers de six scénarios opérationnels représentatifs de la majorité des enquêtes judiciaires. À terme, l'objectif du projet est de disposer d'outils modernes et robustes d'analyse vidéo pour augmenter les capacités de résolution d'enquêtes et d'attaques terroristes. Les impacts voulus sont une réduction des coûts, une plus rapide résolution des crimes, de meilleurs outils pour les enquêteurs et une confiance renforcée des populations envers la police.

de budget 2017 2020 1" MAI Début du projet Rencontre des partenaires en Allemagne : Hackathon

6 M€

PROMOTION DE LA FILIÈRE DES INDUSTRIES DE SÉCURITÉ

MILIPOL

Le GIE Milipol

La marque Milipol est portée par un consortium comprenant : Civipol, Protecop, Thales et Visiom. Le président-directeur général de Civipol, le préfet Yann Jounot, est également président des salons Milipol, ainsi que du GIE Milipol.

Le réseau Milipol

Depuis plus de trente ans, le réseau international des salons Milipol promeut au niveau mondial les technologies et les solutions de sécurité dans le domaine de la sécurité intérieure des États.









Projection sur **Milipol Asie-Pacifique** du 2 au 4 avril 2019

- Salon international de la sécurité intérieure des États pour la région Asie-Pacifique organisé depuis 2005 à Singapour
- 270 sociétés exposantes de 36 pays attendus
- Plus de 6 700 visiteurs professionnels attendus
- 70 délégués officiels de 11 pays attendus
- Un programme de conférences de haut niveau sur les thématiques d'actualité de sécurité nationale



Projection sur **Milipol Paris** du 19 au 22 novembre 2019

- 21° édition du premier salon mondial dédié à la sécurité intérieure des États, organisé au Parc des expositions de Paris-Nord Villepinte
- 1 100 exposants (français et internationaux) attendus
- Plus de 30 000 visiteurs attendus
- Un programme de conférences de haut niveau réunissant les meilleurs experts internationaux dans le domaine de la sécurité nationale



Retour sur **Milipol Qatar** du 29 au 31 octobre 2018

- Salon international pour la sécurité intérieure et la sécurité civile au Moyen-Orient organisé depuis 1996 à Doha, en partenariat avec le ministère de l'Intérieur de l'État du Qatar sous le haut patronage de l'émir du Qatar
- 222 sociétés exposantes de 24 pays
- Plus de 8 487 visiteurs professionnels de 101 pays
- 314 délégués officiels
- 352 journalistes
- Prochaine édition : du 26 au 28 octobre 2020





ÉQUIPE DE DIRECTION

5 MEMBRES



Yann Jounot



Omar Merabet



Jean-Simon Merandat



Bertrand Barbé



Pierre-Yves Buquet

Civipol, l'opérateur de coopération technique à l'international du ministère de l'Intérieur, est une société dont l'actionnariat est majoritairement public.

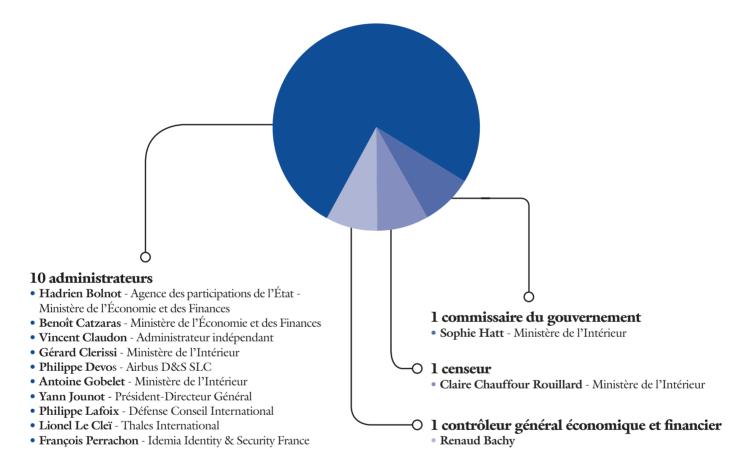
La gouvernance de Civipol est assurée par un conseil d'administration et un comité d'audit.

Son PDG depuis juin 2017 est le préfet Yann Jounot.

Il s'appuie sur une équipe resserrée qui constitue l'équipe de la direction générale : Omar Merabet, son conseiller ; deux adjoints, Jean-Simon Merandat, sous-préfet, directeur des affaires générales et institutionnelles, et Bertrand Barbé, directeur des opérations et du développement ; et Pierre-Yves Buquet, conseiller stratégie et sécurité.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 MEMBRES

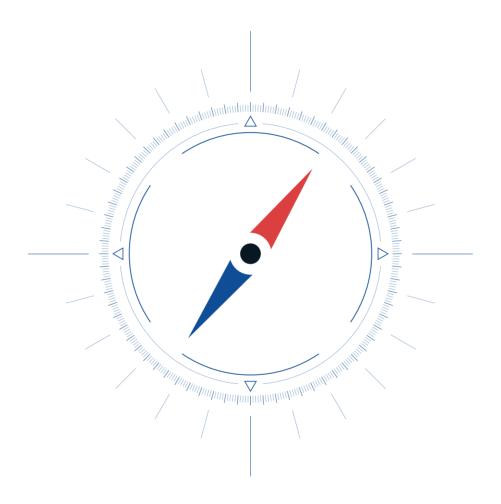


COMITÉ D'AUDIT

6 MEMBRES

- Yann Jounot PDG de Civipol Président des salons Milipol
- Hadrien Bolnot Ministère de l'Économie et des Finances
- Antoine Gobelet Ministère de l'Intérieur

- Philippe Devos Airbus D&S SLC
- Philippe Lafoix Défense Conseil International
- Vincent Claudon Administrateur Indépendant



9, RUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES 75002 PARIS TÉL. +33 (0)1 45 44 85 20 FAX +33 (0)1 45 44 38 54 WWW.CIVIPOL.FR CONTACT@CIVIPOL.FR

